

Régularisation des commerces situés au 2705 et 2725, boulevard Wilfrid-Hamel

Projet de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur
l'urbanisme relativement à la zone 22503Cb, Règlement R.C.A.2V.Q. 346

Déposé au conseil d'arrondissement des Rivières

12 avril 2023

Dans le cadre de la Politique de participation publique, un rapport complet des activités de la démarche de participation publique est produit.

Dans ce document, les informations suivantes sont regroupées :

- Les étapes de la démarche de participation publique
- Les principaux commentaires émis et les recommandations formulées dans le cadre des activités de participation active et des mesures de consultation ainsi que ceux formulés par le conseil de quartier, le cas échéant;
- Les commentaires et recommandations qui ont induit les principales modifications apportées à l'acte soumis pour adoption au conseil, le cas échéant.

Description du projet

L'entreprise Attache-remorque Québec 2.0 située au 2725, boulevard Wilfrid-Hamel offre des services d'entretien, de réparation et de ventes de remorques depuis 1983. En 2011, l'entreprise a fait l'acquisition de l'immeuble voisin situé au 2705, boulevard Wilfrid-Hamel pour étendre ses activités commerciales.

Les bâtiments concernés sont situés dans la zone 22503Cb et l'entreposage extérieur n'est pas autorisé dans cette zone.

Actuellement, les activités de l'entreprise font partie des usages du groupe C36 atelier de réparation qui est autorisé dans la zone 22503Cb. Pour poursuivre leurs services d'entretien, de réparation et de ventes de remorques qui sont assimilées à un usage de groupe C34 vente ou location d'autres véhicules, un changement à la réglementation est nécessaire pour régulariser et rendre conforme leurs activités commerciales.

Ce projet contient des dispositions susceptibles [d'approbation référendaire](#).

Documentation disponible dans le site Web de la Ville de Québec :

www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=509

Démarche de participation publique

Étapes

- Consultation publique sur le projet de modifications réglementaires – Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) et demande d'opinion au conseil de quartier de Duberger-Les Saules : 22 mars 2023, 19h au centre communautaire Duberger
- Consultation écrite : du 23 au 30 mars 2023

Rapports des différentes étapes (voir les documents à l'annexe I)

- Rapport de la consultation publique sur le projet de modifications réglementaires et demande d'opinion au conseil de quartier;
- Rapport de la consultation écrite (7 jours).

Rétroaction

À la suite de suggestions et de commentaires reçus lors de l'assemblée publique de consultation, aucune modification n'a été apportée au projet de règlement.